



15^{ème} VIDE GRENIER du cœur de ville CHARTRES

PLACE DES EPARS – BOULEVARD CHASLES – ESPLANADE DE LA MEDIATHEQUE

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025

Au profit des Œuvres Sociales du Lions Club Chartres Doyen

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : mail : eric.morin4@wanadoo.fr ou portable : 06 83 27 75 80

Bulletin d'inscription pour Professionnels

**à compléter et à renvoyer accompagné de votre règlement et d'une copie de votre K bis
avant le 1 septembre 2025**

Tout bulletin incomplet et/ou sans règlement ne sera pas pris en compte

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Représentant la Société/Association :

N° de registre du commerce/des métiers : de

dont le siège est au (adresse):

ayant la fonction de : dans la personne morale.

Adresse du représentant : CP Ville

Tél : Email :@.....

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

Immatriculation du véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.

- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Déclare: avoir reçu le règlement du Lions Club Chartres Doyen concernant le Vide Grenier du dimanche 14 septembre 2025.

- pris connaissance de celui-ci.

- accepter et se soumettre à toutes les conditions s'y rapportant.

Les emplacements sont mis à disposition moyennant un droit de 5 euros le mètre linéaire (**minimum 2 mètres**):

Montant des droits de participation à régler :

5 € xmètres linéaires =€

NB : Aucun récépissé ni reçu ne sera transmis ou délivré en retour du bulletin d'inscription et du règlement de la participation. Les numéros des emplacements seront donnés le dimanche matin à l'arrivée place des Epars par l'équipe d'accueil.

Règlement à effectuer par chèque libellé à l'ordre de «Lions Club Chartres Doyen» et à envoyer

avant le 1 septembre 2025 à :

Lions Club Chartres Doyen - chez M. Daniel JEAN - 10 A Rue Danièle Casanova - 28000 CHARTRES